



GRANDLYON
HABITAT

Mars 2024

n°246

Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat



Demande de logement social : simplifiez vos démarches !

Vous souhaitez déposer une demande de logement social, renouveler votre demande ou ajouter de nouvelles pièces administratives à votre dossier ?

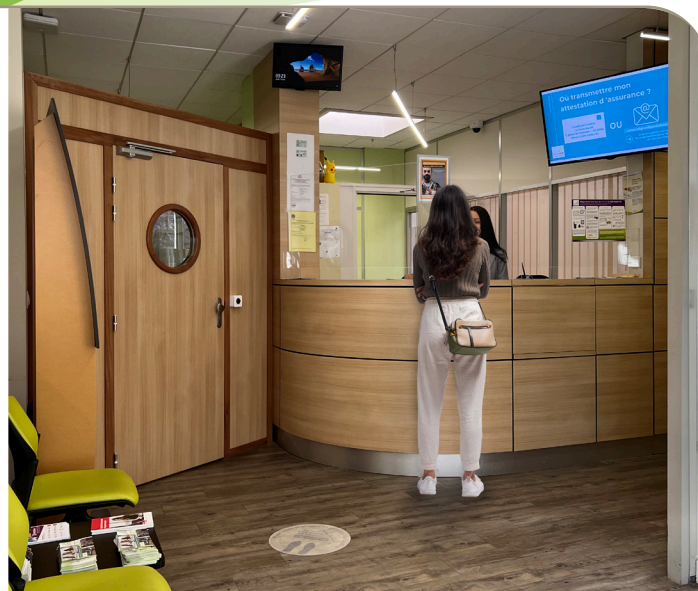
Commune à tous les bailleurs de la Métropole de Lyon, la démarche est simple et accessible en ligne.

Comment ça marche ?

- Rendez-vous sur le site officiel : www.demande-logement-social.gouv.fr
- Connectez-vous à votre compte ou créez un nouveau compte.
- Suivez les instructions pour déposer ou compléter votre demande.
- Joignez la copie électronique (scan ou photographie) d'une pièce d'identité.

Besoin d'aide ou d'informations ?

- Consultez le site logementsocial.grandlyon.com
Vous y trouverez toutes les informations utiles sur les conditions d'accès au logement social, les démarches à suivre et l'état d'avancement de votre demande.
- Prenez rendez-vous avec un conseiller.
Le site vous permet de prendre rendez-vous dans l'un des lieux d'accueil labellisé sur la Métropole de Lyon.
Ces lieux d'accueil sont accessibles à tous. Si vous êtes locataires de GrandLyon Habitat, vous pouvez vous rendre dans n'importe quel lieu d'accueil, pas seulement ceux de votre bailleur.



Pourquoi privilégier le site logementsocial.grandlyon.com ou la prise de rendez-vous dans un lieu d'accueil labellisé ?

- Pour obtenir des informations individualisées sur votre situation.
- Pour accéder à l'information 24h/24 et 7j/7 grâce au site internet.

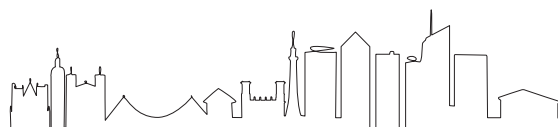
Se déplacer, sans rendez-vous dans les accueils de GrandLyon Habitat, ne vous permettra pas d'obtenir des informations individualisées sur l'avancement de votre demande.

Attention : sans rendez-vous dans nos accueils labellisés, seules des informations générales pourront vous être communiquées.



Scannez le QR Code pour obtenir plus d'informations.

La suite de L'Actu en page 2



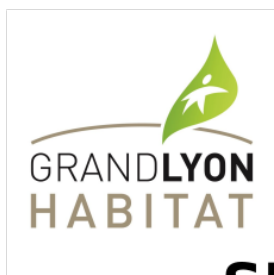


De la vidéo surveillance pour réduire les incivilités

Pour renforcer la tranquillité et la sécurité des locataires dans les résidences, GrandLyon Habitat va équiper ou a déjà équipé, certaines de ses résidences d'un dispositif de caméra de vidéosurveillance.

Les caméras sont positionnées de manière à respecter la vie privée de chaque habitant. Les zones privées ne sont pas surveillées. L'accès aux images enregistrées est strictement limité au personnel autorisé de GrandLyon Habitat.

Si votre résidence est concernée, des affiches vous informent de la présence des caméras.



SITE PLACE SOUS VIDEOPROTECTION

POUR DES RAISONS DE SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Code de la Sécurité Intérieure
(art L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4)

Pour tout renseignement relatif au droit d'accès aux images vous concernant, s'adresser au gestionnaire :
Grand Lyon Habitat : Direction de la prévention de la vie sociale - numéro :

04 72 74 67 42



Votre espace locataire en ligne

En vous connectant à votre espace locataire personnalisé en ligne, vous pouvez accéder à de nombreux services.

Il est très facile à créer et vous permet notamment de :

1/ Retrouver vos avis d'échéance

Ils sont **consultables, téléchargeables 24h/24 et 7j/7** et disponibles en version imprimable.

2/ Consulter son compte

Vous pouvez **vérifier l'état de votre compte** et les dernières opérations réalisées.

3/ Payer votre loyer

Vous pouvez **régler votre loyer en quelques clics** et en toute sécurité, à l'aide de votre carte bancaire.

4/ Mes réclamations individuelles

Vous retrouvez le **suivi de vos 5 dernières réclamations individuelles**, les coordonnées des entreprises intervenant et l'état d'avancement de votre demande.

Pas encore d'espace locataire ?

Rendez-vous sur **www.grandlyonhabitat.fr** pour créer votre espace **100% personnel et sécurisé !**



Fanny Diallo, la nouvelle animatrice habitat inclusif



Depuis septembre 2023, Fanny Diallo est la nouvelle animatrice habitat inclusif pour les résidences Perla Rosa et Victoria à Lyon 8^e.

Quel rôle jouez-vous auprès des locataires ?

Je crée du lien ! Personnes âgées, étudiants, famille avec enfants, personnes en situation de handicap... Je facilite les échanges entre eux, les rencontres, les moments conviviaux. Personne ne doit se sentir isolé et seul dans son appartement. Pour cela, je pose des questions, j'écoute les besoins de chacun, les envies, et ensemble on s'organise pour se retrouver.

Pouvez-vous nous donner des exemples d'animations ?

Avec les locataires, nous avons organisé plusieurs événements : soirée jeux de sociétés, soirée raclette, soirée théâtre avec une association, des cafés papote...

Avez-vous un message pour les locataires ?

Mieux se connaître entre locataires, ça change tout ! L'entraide, le partage, les moments conviviaux favorisent le bien-être de chacun. Quelle que soit votre résidence, essayez de vous organiser entre voisins pour vous retrouver.

> LE GESTE VERT

Faire son ménage au naturel

Avec l'arrivée du printemps, quoi de mieux qu'un grand nettoyage ? Pour cela, il n'est pas utile d'acheter 1001 produits.

4 ingrédients naturels et à bas prix sont tout aussi efficaces lorsqu'ils sont bien utilisés :

- **Le vinaigre blanc** : je mélange 10cl de vinaigre blanc et 1 litre d'eau tiède dans un seau. J'utilise un chiffon pour nettoyer ma vaisselle et mes miroirs, et du papier journal pour mes vitres.
- **Le bicarbonate de soude** : je mélange 5 cuillères à soupe de bicarbonate avec 1 petite cuillère à café de liquide vaisselle. J'ajoute de l'eau petit à petit jusqu'à obtenir une pâte, que je peux utiliser pour nettoyer mon évier, mon robinet, ma cuisinière ou ma baignoire. Je n'oublie pas de rincer ensuite.
- **Le savon de Marseille** : je dilue 25 à 50ml de savon de Marseille dans 5 litres d'eau chaude. J'obtiens un produit pour nettoyer mes sols à la serpillière, que je n'ai pas besoin de rincer.
- **Le savon noir** : j'applique du savon directement sur les tâches de mon linge. Je frotte légèrement et je laisse agir quelques minutes. Puis je mets mon linge dans ma machine à laver et je lance un cycle classique.





➤ INFO TRAVAUX

Le raccordement au réseau de chaleur urbain de la résidence JD Trait à Caluire et Cuire

Ce mois-ci, GrandLyon Habitat met à l'honneur une opération de raccordement de la résidence JD Trait, au réseau de chaleur urbain.



Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain ? Un réseau de chaleur urbain sert à chauffer les logements. Il est constitué de canalisations qui permettent d'amener vers un ensemble de bâtiments, de la chaleur produite localement, à partir d'énergies renouvelables ou de récupération.



Pour la résidence JD Trait, le réseau est développé à partir des sites de production de Rillieux-Sermenaz au Nord Est avec une chaufferie bois et une usine de valorisation de déchets. Ce réseau est particulièrement vertueux avec un taux d'énergie renouvelable de 90%. Cette solution présente un véritable intérêt pour les locataires de la résidence.

L'abonnement au réseau de chaleur urbain a été signé par GrandLyon Habitat le 4 janvier 2023. Les travaux de raccordement ont eu lieu entre octobre et décembre 2023. La mise en service a débuté le 1^{er} janvier 2024.



➤ PAROLES DE LOCATAIRES

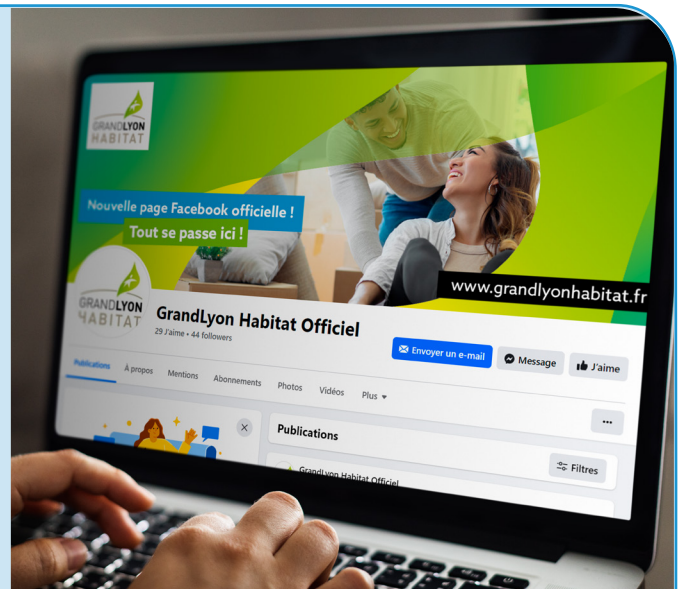
GrandLyon Habitat sur Facebook

“ En recherchant GrandLyon Habitat sur Facebook, j'ai remarqué qu'il y avait deux pages... À laquelle dois-je m'abonner ? ”
- Amandine, locataire à Lyon 3^e

Il existe effectivement deux pages Facebook au nom de GrandLyon Habitat. Suite à un piratage en novembre dernier, nous avons ouvert une nouvelle page qui se nomme : **GrandLyon Habitat Officiel**.

L'ancienne page, qui s'appelait GrandLyon Habitat, n'est plus active.

Rejoignez-nous sur la page GrandLyon Habitat Officiel pour ne manquer aucune actualité !



Scannez le QR Code pour accéder à la nouvelle page.